

Compte-rendu de la séance du 3 avril 2018

INFORMATIONS

La séance est ouverte à 17H30 présidée par Madame ALARY Gislaine, Provisseure.
Le quorum est atteint.

9 personnes sont présentes.

Les membres de la Commission Hygiène et Sécurité absents, excusés ou remplacés sont cités (Cf. liste émargement).

Secrétaire de séance : Mme Catherine LECONTE

Modification de l'ordre du jour :

- 1- Point sur les protocoles de sécurité des ateliers.
- 2- Point sur l'exercice PPMS – Risque nucléaire du 28/03/2018
- 3- Questions diverses

I – Point 1 :

a/ Le jour de l'accident, 5 mars 2018, les batteries qui ont explosé ont été emportées par la gendarmerie pour expertise.

Pas de retour de l'enquête ce jour.

b/ Le 7 mars 2018, visite d'une inspectrice du travail reçue par Mme Alary, Mme Leconte et M. Jacquel.

Audition d'élèves et d'enseignants témoins et/ou victimes.

Pas de retour à ce jour.

c/ Le 9 mars 2018, visite de 3 inspecteurs du Rectorat (CTRM, Méca, Hygiène et sécurité).

Arbre des causes transmis ce jour mais illisible.

Préconisations : utiliser un booster – rédiger des fiches de protocoles

II – Point 2 :

M. BAUDE, chargé de mission « Risques Majeurs » au Rectorat, était observateur et a rédigé un compte-rendu (ci-joint).

III – Point 3 : Questions diverses :

a/ Relatives au PPMS

- Le compte rendu de l'exercice et le tableau de bord de suivi de l'exercice seront publiés sur l'ENT – Rubrique « Hygiène et sécurité ».
- Comment être assurés que l'établissement dispose du matériel nécessaire au confinement ?

C'est le responsable de zone qui dispose du matériel et d'une procédure dans la mallette dite « PPMS ».

- Combien de comprimés d'iode ? Où sont-ils stockés ? Qui vérifie la DLC ?
Les comprimés sont renouvelés de façon automatique, ils sont stockés dans la mallette et ne sont à prendre que sur décision du préfet.
- Le message n'a pas clairement été entendu. Comment améliorer cela ?
 - Installer davantage de hauts parleurs
 - Diffuser au moins deux fois le message
 - Identifier les sonneries lors de la réunion de pré-rentree
 - Former les délégués de classe
 - Sensibiliser les élèves (professeur principal)

b/ dysfonctionnement du chauffage

- A la réception des travaux, des réserves ont été mentionnées mais toutes ne sont pas levées (ex : radiateurs montés à l'envers)
- Récemment, nous avons découvert une absence de différenciation des circuits de chauffage à l'internat et dans les salles de classe du bâtiment C : étude du bureau de contrôle en cours.
- Les élèves savent aussi fermer les arrivées d'eau des radiateurs ou couper les vannes de gaz.
- Les délais d'intervention de notre prestataire sont à améliorer.

c/ Stores et rideaux Rez de chaussée du bâtiment A

Prévus dans une prochaine tranche de travaux du Conseil Régional

d/ Fenêtres du bâtiment C

A notre demande, la COGEMIP a mandaté une entreprise qui a tardé à se déplacer, a fait un constat et doit transmettre un devis de remise en état.

e/ Le câblage des ordinateurs du CDI n'est pas satisfaisant.

Il est provisoire et disparaîtra avec l'arrivée du WIFI, dans le courant de l'année civile.

f/ Est-il normal que l'issue de secours au niveau des salles 112 et 113 soit fermée à clé ?

Non. Désormais, elle sera ouverte.

g/ Peut-on remplacer le tableau blanc interactif de la salle 104 par un tableau blanc classique ?

Ce n'est pas envisagé. En revanche, pour faciliter son utilisation, nous allons faire l'achat de feutres spéciaux tableau blanc interactif.

h/ Peut-on mettre en place un tri sélectif des déchets dans les ateliers ?

On a commencé dans l'atelier Elec.

Dans les ateliers MECA, on va poursuivre en collaboration avec les enseignants et avec le SIMEOOM pour mettre en place une procédure d'évacuation.

i/ Qu'en est-il de l'utilisation du portillon des routiers ?

Il fonctionne essentiellement pour les fumeurs qui n'ont pas le temps de traverser la cour. Il faudrait rappeler aux enseignants de veiller à le maintenir fermé entre deux pauses.

j/ Acquisition d'un défibrillateur.

Pas d'obligation mais fortement conseillé. Prévoir cette demande dans le cadre de la campagne complément / renouvellement des équipements.

k/ EPI des élèves

Au vu des dysfonctionnements, la Région changera de prestataire et de procédure à la prochaine rentrée scolaire.

La séance est levée à 19h30.

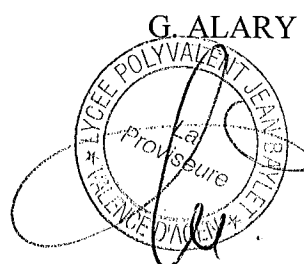
Le secrétaire de séance



C. LECONTE

La Présidente

G. ALARY



LYCEE POLYVALENT JEAN BRETTEVILLE
Proviseure
VILLENEUVE-D'ANJOU



Compte rendu observation d'exercice PPMS

Lycée Jean Baylet de Valence d'Agen Tarn et Garonne

Le 28 mars 2018

Mme Alary proviseure du lycée Jean Baylet et le reste de l'équipe de pilotage sont très engagés dans la démarche du plan particulier de mise en sûreté et souhaitent le faire évoluer en échangeant sur les points d'amélioration soulevés à la fin de l'exercice.

L'effectif correspond à environ 710 élèves, le bâtiment est monobloc seules deux annexes sont isolées : le gymnase et le bâtiment 17 (section transport). L'internat accueille actuellement 110 internes pour une capacité maximale de 130 lycéens.

Au début de l'exercice, Mme le proviseur reçoit un appel de la DSDEN du Tarn et Garonne à 9h50 (au moment de la récréation) lui demandant de déclencher le PPMS risque nucléaire et de procéder au confinement des élèves.

L'information attendue par la DSDEN correspond à la remontée des effectifs et au nombre de véhicules disponibles pour une éventuelle évacuation.

Chaque responsable de zone est alors contacté par Mme le Proviseur pour être informé des consignes à tenir et des effectifs à recenser.

L'ensemble des bureaux administratifs sont utilisés pour l'échange d'information entre les différents membres de la cellule de crise.

Points négatifs

La salle de permanence accueille un nombre trop important d'élèves, la température monte rapidement et des lycéens décident d'ouvrir les fenêtres.

Points positifs

Le déclenchement de l'alerte s'effectue depuis le bureau de direction et correspond à un son audible ainsi qu'un message vocal sur la démarche à mettre en œuvre.

Les élèves se présentant dans l'enceinte du lycée après le confinement du bâtiment principal peuvent être accueillis dans une salle située au bout du bâtiment administratif.

Le bas des portes du bâtiment principal donnant sur l'extérieur est calfeutré avec du linge.

Les responsables de zones sont identifiés par des chasubles jaunes.

Les malles PPMS disposent de listes d'élèves pour faire l'appel en cas de problème électrique.

Points d'amélioration possibles

Se renseigner auprès de la mairie pour savoir si une mallette PPMS est disponible à la piscine pour les élèves et l'enseignant d'EPS.

Envisager de rapatrier les élèves du bâtiment 17 peu étanche dans le bâtiment principal.

Les élèves accueillis depuis l'extérieur ne se trouvant pas dans une salle doivent être répartis dans la salle d'étude, la salle polyvalente et le CDI.

Les élèves entrant dans le lycée par l'arrière pourraient se mettre à l'abri dans le bâtiment 17 (section transport).

L'infirmière et les enseignants en salle des professeurs doivent se mettre à la disposition du directeur de crise afin d'aider à la gestion des élèves.

Ajouter ou changer la position des hauts parleurs à l'arrière du lycée afin que le réfectoire et le service restauration entendent les signaux d'alerte.

L'audition des différents signaux d'alerte par les enseignants le jour de la pré rentrée améliorerait la reconnaissance des alertes et donc la mise en place des procédures à suivre en fonction du risque envisagé.

La sensibilisation des élèves sur les risques et les enjeux du PPMS, pourrait être faite par les professeurs principaux en heure de vie de classe et faire partie de la formation des délégués.

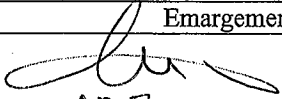
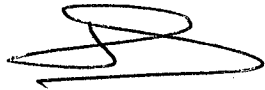



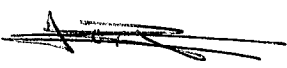

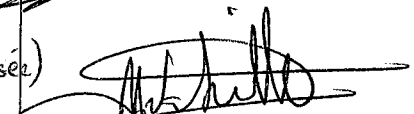
Romain Baudé
Chargé de mission risques majeurs
Délégation académique aux risques majeurs
Rectorat de l'académie de Toulouse
darm@ac-toulouse.fr
romain.baude@ac-toulouse.fr

Jean-François Malange
Chargé de mission risques majeurs
Délégation académique aux risques majeurs
Rectorat de l'académie de Toulouse
darm@ac-toulouse.fr
jean-francois.malange@ac-toulouse.fr

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

Année scolaire 2017-2018

COMMISSION du Mardi 3 avril 2018

FONCTION	Noms et prénoms	Emargement
Chef d'établissement	ALARY Gislaine	 ABS
Adjoint	ARDIOT Nathalie	
Gestionnaire	LECONTE Catherine	
CPE	SEGOVIA Sylvie	
Le Chef des travaux	MAURENS Patrice	
Collectivité de rattachement	PINEL Sylvia	ABS
Personnels enseignants (2)	FORT Arnaud LANDELLE Marc	Landelle 
Personnel ATOSS (1)	JACQUEL Eric	
Parents d'élèves élus (2)	SALESSES Anne-Marie (excusée) NATIVELLE Yvan	
Représentants élèves (2)	FERJANI Chiheb PARAN Louis	